

et projets de santé ainsi que dans les institutions internationales œuvrant dans le domaine de la santé publique. Il est un homme de terrain apte à mener, sous la supervision de ses responsables, toutes les activités en santé publique en relation avec :

- la santé communautaire
- l'hygiène et assainissement du milieu
- la planification et suivi-évaluation
- l'épidémiologie/surveillance épidémiologique.

Il peut à sa sortie, occuper, les postes d'assistant en santé publique et spécialités

- au niveau des communes
- à divers niveaux de la pyramide sanitaire du ministère de la santé, notamment, dans les zones sanitaires
- dans les ONG et autres institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la santé publique
- dans les institutions de recherche et de formation en santé.

9. Langue de travail

Le français

10. Demande d'admission

Le dossier de demande d'inscription, adressé au Directeur de l'IRSP, doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Directeur de l'IRSP
- une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- une copie de la pièce d'identité du candidat ;
- une attestation et relevé de notes du BAC légalisés ;
- Ou une copie légalisée de l'attestation de diplôme équivalent au baccalauréat, reconnu par l'Etat Béninois ainsi que leur équivalent de même que les relevés de notes légalisés pour (pour Béninois et étrangers) ;
- Les dossiers doivent être déposés au secrétariat pédagogique de l'IRSP. La réponse à toute demande d'admission est adressée à chaque soumissionnaire dans un délai maximum de six (06) mois.

Une préinscription sera délivrée par le Directeur de l'IRSP sur avis du Comité interne de sélection. L'inscription définitive sera

délivrée après autorisation du recteur de l'Université d'Abomey-Calavi.

11. Frais de Participation, hébergement et restauration

Prendre contact avec l'IRSP pour information, aux adresses suivantes :

Sylvie NASSARA

nassylve@yahoo.fr

snassara@irsp-ouidah.org

Tel. Mobile : (+229) 97550242 / 94897281

Les montants inscrits dans le tableau ci-dessous ne concernent pas les bacheliers classés à l'IRSP par le gouvernement du Bénin.

	Type d'apprenant	Droits Universitaires	Frais de formation	Paiement à l'inscription	Paiement Tranche 2 (Janvier)	Paiement Tranche 3 (Mars)
Licence	Boursiers	151 200	2 600 000	Non applicable		
	Non boursiers Etrangers hors UEMOA	151 200	2 600 000	1 300 000	650 000	650 000
	Non boursiers Nationaux et UEMOA	151 200	1 400 000	700 000	350 000	350 000

Les frais d'hébergement lors des stages académiques S3 et S4 des boursiers sont pris en charge par l'IRSP-CAQ. L'accès aux aires de jeux, au gymnase et à la connexion Internet de haut de débit est gratuit.

NB : Les apprenants ne pourront rentrer en salle de cours que sur présentation du quitus délivré par la comptabilité.

Les montants des loyers des villas réservées aux apprenants sont les suivants.

Type de chambre	Montant du loyer	Caution
PC (Studio)	50 000 francs / mois	100 000 francs
PM (Séjour, chambre cuisine)	70 000 francs / mois	140 000 francs

PS : Les apprenants ne pourront avoir accès à leur logement que sur présentation du reçu de paiement délivré par la comptabilité.



Licence en Santé Publique Spécialité polyvalente

Institut Régional de Santé Publique

Alfred Comlan QUENUM

Route des Esclaves

Ouidah – Bénin

Tél. : +229 21 34 16 74 / 75

BP : 384 Ouidah - 01 BP : 918 Cotonou

<http://www.irsp-ouidah.org>

irsp@irsp-ouidah.org

Certifié ISO 29993 : 2017

La présente offre de formation en licence en santé publique vise à pourvoir le Bénin de spécialistes en sciences de la santé publique, dotés d'un solide background en sciences de la santé, en sciences sociales et en sciences de gestion.

1. Cadre institutionnel

Cette formation entre dans le cadre des formations diplômantes offertes par l'IRSP-CAQ, pour répondre aux besoins de formation des acteurs clés du secteur de la santé en vue de contribuer à la performance du système de santé au Bénin. L'IRSP-CAQ est une institution de l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin et implantée à Ouidah. Il a pour mission d'appuyer les pays francophones, anglophones et lusophones de la région Afrique dans le domaine de la formation, de la recherche, de l'assistance technique et de l'expertise en Santé Publique et en Épidémiologie.

Il dispose d'un site résidentiel qui présente toutes les commodités pour rendre le séjour agréable et profitable (chambres meublées et ventilées, studios et pavillons climatisés, restaurant et cafétéria, terrains de sport, espaces verts,...).

2. Justification

L'insuffisance de ressources compétentes en santé est l'une des principales causes de la faible performance du système de santé. L'Institut Régional de Santé Publique, installée sur le site de Ouidah depuis l'année 2002, a formé, pendant plusieurs décennies, des cadres, médecins, de haut niveau en santé publique, pour plusieurs pays africains ainsi que pour plusieurs institutions et organismes intervenant dans le domaine de la santé.

Avec le départ massif des cadres médecins spécialistes en santé publique à la retraite, le système de santé manque actuellement de spécialistes en santé publique, capables d'assurer son fonctionnement. De ce fait, les cliniciens sont de plus en plus appelés à assurer des fonctions destinées aux spécialistes de la santé publique, avec pour conséquence, un déficit dans les établissements hospitaliers.

Il devient donc indispensable, voire urgent, de former des cadres, purement spécialisés en santé publique, discipline transversale des sciences de la santé, sciences sociales et sciences de gestion.

3. Objectifs de formation

La Licence Professionnelle en Santé Publique Polyvalente doit permettre à l'apprenant d'être capable de:

1. décrire le système de santé, sur le plan conceptuel et spatial,
2. connaître le rôle des différentes parties prenantes intervenant dans le domaine de la santé, ainsi que les interrelations au plan national, régional et international,
3. identifier les problèmes et besoins prioritaire de santé en adaptant les logiques statistiques et épidémiologiques ;
4. identifier les problèmes de santé d'une communauté, selon les principaux groupes cibles, ainsi que leurs déterminants,
5. mettre en œuvre les interventions de lutte contre les problèmes de santé publique, ainsi que leurs déterminants au sein d'une communauté.

4. Durée de la formation

Il s'agit d'un cycle complet de licence professionnelle, dispensé en six semestres de 30 crédits académiques suivant les normes du LMD.

5. Contenu et stratégie de formation

Le contenu de la formation porte sur

- Les notions de base en
 - Sciences fondamentales (Anatomie, sémiologie et pathologie médicale et chirurgicale, physiologie, Biologie, Chimie)
 - Sciences de gestion (comptabilité, Planification, suivi-Evaluation)
- L'épidémiologie
- Les sciences sociales
- L'hygiène et l'environnement
- La lutte contre les maladies (prévention, promotion de la santé)

Les principales stratégies de formation seront constituées de :

- des méthodes interrogatives et de découvertes ;
- des travaux individuels et de groupe ;
- des études de cas ou visites de terrain ;
- l'exploitation de document.

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation continue et d'examen terminal individuel ou en groupe.

6. Public-cible

Peuvent postuler à cette licence les personnes titulaires

- d'un baccalauréat série C ou D, avec la mention assez bien, bien ou très bien
- d'un baccalauréat en sciences de la santé ou tout domaine connexe

Peuvent également postuler les infirmiers, sage femmes, techniciens en hygiène et assainissement et titulaires du BAC ou équivalent.

7. Profil de sortie

A la fin de la formation, les titulaires du diplôme de licence en santé publique doivent être capable de :

- Participer à une analyse de situation en vue de l'identification des problèmes de santé des communautés ainsi que leurs déterminants,
- Participer à la planification et à la mise en œuvre des interventions en santé publique
- Appuyer les collectivités locales dans la mise en œuvre des interventions communautaires en santé publique,
- Appuyer les formations sanitaires dans la mise en œuvre des activités d'hygiène hospitalière,
- Assurer la collecte et la gestion des données dans le cadre d'une enquête, ou de la mise en œuvre d'un projet ou programme de santé,
- Participer aux activités de recherche....).

8. Débouchés

Le détenteur du grade de Licence en santé publique est apte à assister les responsables à tous les postes liées aux interventions en santé publique dans tous les programmes